

**Procès Verbal de l'Assemblée générale
du 28 mars 2007**
aux Perce-Neige, Les Hauts-Geneveys

Présence du comité :

Mmes Gisèle **Ory**, Nathalie **Christe**, Claudine **Duc** (PV), Simone **Juillerat-Meyer**, Florence **Nater**, MM Olivier **Blaser**, Michel **Bogdanski**, Robert **Rossi**.

Excusée : Catherine **Schallenberger**

1. Message de bienvenue - Introduction

Au nom du comité, Mme Gisèle Ory, présidente, ouvre la 2^{ème} assemblée générale ordinaire de Forum Handicap Neuchâtel et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle remercie également le Centre des Perce-Neige pour son accueil et pour avoir préparé l'apéritif qui sera servi en fin de partie officielle.

2. Liste des présences (liste en annexe)

Présences : 13 membres collectifs sur 24 sont représentés par 25 personnes, 2 associations (non membres), 4 membres individuels, + Magda Perrottet vérificatrice des comptes, Alain Bogdanski suppléant, Vincent Martinez.

Excusés : Jeannine Fragnière, M. Juvet, Christiane Kaufmann, Katrin Roth, Marianne Schertenleib, MM Pierre Schwab vérificateur, John Amos, André Braichet, Bernard Chavaillaz, Gilbert Fallet, Michel Guinand, Laurent Mader, Pierre-André Steiner, Jean-Pierre Tschanz, Jean-Marie Vogt.

3. Adoption du PV l'Assemblée générale du 29 mars 2006

Le PV est adopté à l'unanimité, sans modification.

4. Rapports d'activités 2006 (synthèses)

Rapport de la présidente

L'AI est dans une situation dramatique.

1) Au niveau du canton, nous avons entamé les travaux concernant la RPT (répartition des tâches entre la Confédération et les cantons), sans garantie que le financement octroyé jusqu'à maintenant aux institutions du domaine du handicap puisse être maintenu à la même hauteur à l'avenir. La partie financière de la RPT vient d'être votée par le Parlement, mais nous ne savons pas encore précisément ce que cela va donner pour le canton de Neuchâtel. A l'heure actuelle, les organisations du domaine du handicap sont intégrées dans les procédures de consultation, mais pas dans les groupes de travail mis en place par le canton, ce qui est regrettable.

2) La 5^e révision de l'AI a été bouclée aux Chambre fédérales et votée lors de la session de Flims. Elle comporte de gros défauts : a) le financement a été séparé de la 5^e révision, b) des réductions de prestations importantes ont été décidées, en particulier l'abandon du supplément de carrière et la rente de conjoint. En outre, cette révision a été faite dans un esprit de chasse aux abus, de telle sorte que les mesures de détection précoce et de réinsertion professionnelle, qui auraient dû être incitatives, sont contraignantes pour les personnes menacées d'invalidité et ne le sont pas pour les employeurs. Nous pouvons donc douter de leur efficacité. Cette révision a paru inacceptable. Un référendum a été lancé et a abouti.

3) le financement de l'AI n'est toujours pas résolu. Le projet de compromis de la commission du Conseil national, qui prévoyait une TVA à durée limitée sur 7 ans, a échoué au Conseil national et la commission du Conseil des Etats n'a pas voulu en parler avant le résultat de la votation sur la 5^e révision. En outre, l'UDC élabore déjà des propositions pour une 6^e révision qui serait encore plus restrictive.

La situation est plus que préoccupante et nous devons mettre toutes nos forces dans la bataille pour résister au démantèlement de la solidarité avec les personnes handicapées. Je suis d'avis que nous devrions reprendre la main et lancer une initiative pour obliger le parlement à discuter du financement.

Au niveau cantonal, les coupes budgétaires de 2006 ont été partiellement reconduites, les organisations d'aide ont vu baisser leur subvention de 10%, comme en 2006, cependant le Conseil d'Etat est revenu sur la diminution des prestations complémentaires.

De plus, nous avons un nouveau problème en matière d'assurance-maladie. Nombre de personnes n'arrivent plus à payer leurs primes, cela est peut-être à mettre en relation avec la diminution des subsides cantonaux aux primes de l'assurance-maladie. Les personnes qui ont du retard dans leurs paiements subissent des suspensions des remboursements de prestations de l'assurance-maladie. Cela signifie qu'elles n'osent plus aller chez le médecin, sachant qu'il ne sera pas payé, et qu'elles ne reçoivent plus de médicaments parce que les pharmaciens sont au courant de leur situation et ne veulent plus leur en donner. La situation est particulièrement dramatique pour les personnes handicapées, dont beaucoup dépendent de médicaments qu'elles ne peuvent plus obtenir. Nous avons interpellé le canton et la Confédération pour qu'ils trouvent des solutions à ces situations intenable. Le canton réfléchit mais ne propose rien pour le moment, si ce n'est d'annoncer les cas les plus difficiles au Service de l'assurance-maladie. Nous apprenons par M. Roland Debely, lors de la session du Grand Conseil de ce jour, que 8654 cas de suspension ont été annoncés au service, dont 2000 personnes totalement insolvables pour lesquelles il faut trouver une solution. Le canton a nommé une "task force", mais il n'y a pas encore de résultat.

Il est essentiel que les groupes de défenses des droits des personnes handicapées travaillent ensemble dans une réflexion et une action commune, de manière à intervenir d'une seule voix.

Il est aussi important de faire des projets de communication visibles, de manifestations communes, de créer des occasions qui permettent aux personnes handicapées d'aller à la rencontre du public, d'exprimer leurs attentes, de montrer ce que signifie un handicap, de le faire comprendre.

Forum Handicap compte à ce jour 24 membres collectifs et 10 membres individuels. Le comité se réunit toutes les six semaines environ et coordonne le travail des différents groupes.

Rapport de groupe de travail 1 " Transport et accessibilité par M. Olivier Blaser et Michel Bogdanski

Le groupe s'est attelé à résoudre différents points liés à l'accessibilité ou à l'aménagement des lieux publics, notamment :

- accessibilité à la nouvelle ligne de bus N° 11 en ville de Neuchâtel
- accessibilité aux halles de sport de la Riveraine à Neuchâtel
- pose des lignes de guidage pour personnes aveugles et malvoyantes à l'hôpital de Pourtalès et à la station inférieure du Fun'Ambule à Neuchâtel
- mise en place d'une sensibilisation au handicap auprès de conductrices/teurs des TN.

La mise à jour du site www.hapi.ch reste laborieuse et a pris beaucoup de retard dû au manque de disponibilité de l'Atelier Arihane.

Plusieurs membres du groupe se sont impliqués lors de la manifestation du 26 août "Citoyens, malgré tout", soit pour l'organisation générale, soit dans l'animation des stands tenus par leur association ou service.

Les actions ont été menées principalement dans le bas du canton. En 2007, le groupe va prendre contact avec les transports publics et les travaux publics de la ville de La Chaux-de-Fonds.

Rapport de groupe de travail 2 " Relations publiques et manifestations

par M. Robert Rossi

Le groupe a planché sur trois projets :

- la création d'une manchette : au vu des difficultés rencontrées pour contenter tous les représentants des différentes associations, ce projet a été abandonné.
- le site internet a été amélioré, mis à jour et épuré.
- " Citoyens, malgré tout ! " la manifestation sur le thème de l'intégration et de la participation citoyenne, à laquelle ont pris part six associations membres et une vingtaine de personnalités représentant les milieux sportifs culturels, politiques et économiques. Les réactions des participants et de la presse ont été positives et nous espérons que l'impact sur le public permettra une plus grande prise de conscience des difficultés quotidiennes auxquelles sont encore confrontées toutes les personnes handicapées dans le canton de Neuchâtel. Le groupe remercie particulièrement le chef de projet, M. John Amos.

Rapport de groupe de travail 3 "Politique et AI"

par Mme Florence Nater

Les soucis majeurs du groupe ont été la 5e révision de l'AI et l'entrée en vigueur de la RPT prévue au 1er janvier 2008.

Pour la 5^e révision AI, les propositions d'amélioration faites au Parlement par le biais de la présidente du groupe, notamment sur les questions de financement, sur les mesures d'accompagnement, sur la réinsertion et la mobilisation des employeurs, non pas été entendues. Le projet de loi tel qu'il est présenté pose de nombreux problèmes:

- la détection et l'intervention précoce : si sur les fonds on peut soutenir l'idée, sur la forme nous avons de grandes critiques à formuler
- la réinsertion professionnelle : là aussi on ne peut être que favorable sur le principe, mais on déplore le manque de contraintes et d'engagements de la part des employeurs
- l'omnipotence des médecins de l'AI
- la définition beaucoup plus stricte de l'invalidité (invalidité seulement pour les troubles objectivement insurmontables !)

Mise en place de la RPT : Depuis plusieurs mois, de nombreuses personnes parmi vous sont plongées dans cet "énorme paquet". Lors de la rencontre entre le GT3 et Mme Josée Martin membre du comité de la "Communauté d'intérêts Mise en œuvre RPT", il a été mis en évidence la nécessité de s'organiser sur le plan cantonal et Forum Handicap est devenu l'interlocuteur neuchâtelois auprès de la Communauté d'intérêts. Dans ce contexte, le GT3 a travaillé à la prise de position de FH dans le cadre de la procédure de consultation pour la cantonalisation de la formation scolaire spécialisée, période transitoire 2008-2010. Le texte de FH à ce propos se trouve sur le site internet.

5. Rapport du caissier

Les comptes sont présentés et commentés par Monsieur Robert Rossi. L'exercice au 31.12.2006 présente un bilan de CHF 20'640.75 et boucle avec un bénéfice de CHF 1'670.--. Le résultat de l'exercice tient compte de la création du fonds ANCAPH, comme convenu lors de la dernière assemblée. La manifestation "Citoyens, malgré tout" a coûté finalement CHF 864.— au lieu des CHF 2'500.— que prévoyait le budget. Ce résultat

positif est dû principalement aux recherches de fonds qui ont générés des dons à hauteur de CHF 5'000.—.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Perrottet donne lecture du rapport des vérificateurs. Le bilan et le compte profits et pertes concordent, la comptabilité est bien tenue et le bénéfice s'élève à CHF 1'670.—. Les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier.

Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité.

7. Budget 2006

Le budget prévoit un montant de Fr. 3'000.— pour les manifestations. Dans ce montant figure un soutien à la campagne contre la 5^e révision AI à hauteur de CHF 1'500.—. Les charges et les produits devraient s'élever à CHF 4'775.—. Les dons/recherches de fonds devraient couvrir environ CHF 1'000.—. Le budget serait ainsi équilibré.

8. Démissions – nominations

Deux membres du comité ont démissionné : M. Robert Rossi et Mme Catherine Schallenberg.

Pour son remplacement M. Robert Rossi propose M. Vincent Martinez, directeur de l'hébergement, secteur adultes, à la Fondation des Perce-Neige.

Nomination du comité (pour 2 ans)

Présidence : Gisèle Ory, Pro Infirmis
Vice présidence : Nathalie Christe, Procap
Secrétaire : Claudine Duc, Pro Infirmis
Caissier : Vincent Martinez, Perce-Neige
Membres : Simone Juillerat-Meyer, Antenne Handicap Mental
Florence Nater, l'ANAAP
Olivier Blaser, Centrevue
Michel Bogdanski, Procap, Procap Sport Littoral Ne, Aspr, Serei

Nomination des vérificateurs des comptes (pour 2 ans)

Vérificateurs : Mme Magda Perrottet, M. Alain Bogdanski.
Suppléant : M. Peter Schwab.

9. Admission des nouveaux membres

Pas de changement au niveau des membres collectifs. Une admission individuelle est ratifiée par l'AG : Mme Catherine Bosshart.

10. Perspectives et projets 2006

Groupe de travail 1 - Transport et accessibilité

- La base de données pour la mise à jour du site www.hapi.ch est en développement, poursuite de l'enquête sur l'accessibilité des lieux publics.
- Contacts avec les autorités et les travaux publics de La Chaux-de-Fonds et du Locle et avec les transports publics dans le haut du canton.

Groupe de travail 2 - Relations publiques et manifestations

Pour 2008, le groupe souhaite sortir d'une démarche informative et propose une démarche de communication par des moyens artistiques, en s'inspirant du Festival Arthemo à Morges, qui a lieu tous les deux ans et se tiendra du 7 au 9 septembre 2007. Il sera question de mettre sur pied un mini festival qui prendra place lors la fête des Promos du Locle. L'Union Philanthropique a déjà donné son accord de principe sur la collaboration avec Forum Handicap. Elle mettra la tente folklorique à disposition et apportera un soutien logistique et financier.

Le GT2 lance un appel aux associations pour la recherche d'artistes susceptibles de se produire lors de cette manifestation.

Groupe de travail 3 - Politique et AI

Votation du 17 juin 2007 sur la 5^e révision de l'AI

Si les associations étaient favorables sur le principe, le projet de la 5^e révision est l'objet de critiques et de préoccupations sur la forme. Notamment : les mesures de détection précoce et l'annonce à l'OAI sans le consentement de la personne, peu de protection sur le lieu de travail, beaucoup d'exigences pour les assurés et peu pour les assureurs, pas de contrainte pour les employeurs, plus de pouvoir aux médecins de l'OAI, perte de pouvoir des médecins traitants, définition plus stricte de l'invalidité, suppression de prestations existantes et pas de financement !

Un comité cantonal est en train de se constituer. Il coordonnera le soutien à la votation contre la 5^e révision.

L'assemblée générale de Forum Handicap Neuchâtel se prononce à l'unanimité contre cette 5^e révision. Un communiqué de presse paraîtra très prochainement.

- Financement : Le groupe va réfléchir à la question de l'initiative en matière de financement de l'AI.
- RPT : le Groupe continuera de s'investir et de participer aux procédures de consultations.
- Table ronde : pour rebondir sur thème de l'insertion professionnelle suite à Citoyens, malgré tout ! une table ronde sera organisée au cours du 2^e semestre 2007.

11. Proposition des membres et divers

- C.-A Evard : Demande au GT1 de s'approcher de Denner (tourniquets) et des magasins Interdiscount à la Maladière-Centre pour améliorer l'accès pour les personnes en chaise roulante. L'accès aux tribunes du stade doit aussi être amélioré.
- Pour ses 15 ans, l'ANAAP tiendra une exposition au Péristyle de l'Hôtel de Ville à Neuchâtel du 1^{er} au 8 juin 2007.
- Forum Handicap Jura : le 9 juin à Delémont
- ANPPMH devient **Insieme Neuchâtel** et se rallie à toutes les associations en Suisse.

Neuchâtel, le 11 juin 2007/ C. Duc